

Aide-mémoire

pour le comportement de forces d'intervention dans la zone d'installations ferroviaires du canton de Berne



INSPECTORAT DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTON DE BERNE

Comportement de forces d'intervention sur des installations ferroviaires

Avant-propos

Le présent "Aide-mémoire pour le comportement de forces d'intervention dans la zone d'installations ferroviaires du canton de Berne" sert à l'intervention et à la formation de toutes les forces d'intervention.

Des représentants de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers du canton de Berne, de la Police cantonale bernoise, du BLS SA et des CFF SA ont collaboré au groupe de travail.

2^e édition remaniée

Copyright © by
Assurance immobilière Berne
Inspectorat des sapeurs-pompiers du canton de Berne
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen

Principe

Champ d'application

Cet Aide-mémoire est destiné à toutes les forces d'intervention dans le canton de Berne, qui doivent se trouver dans la zone de danger d'une installation ferroviaire lors d'un événement.

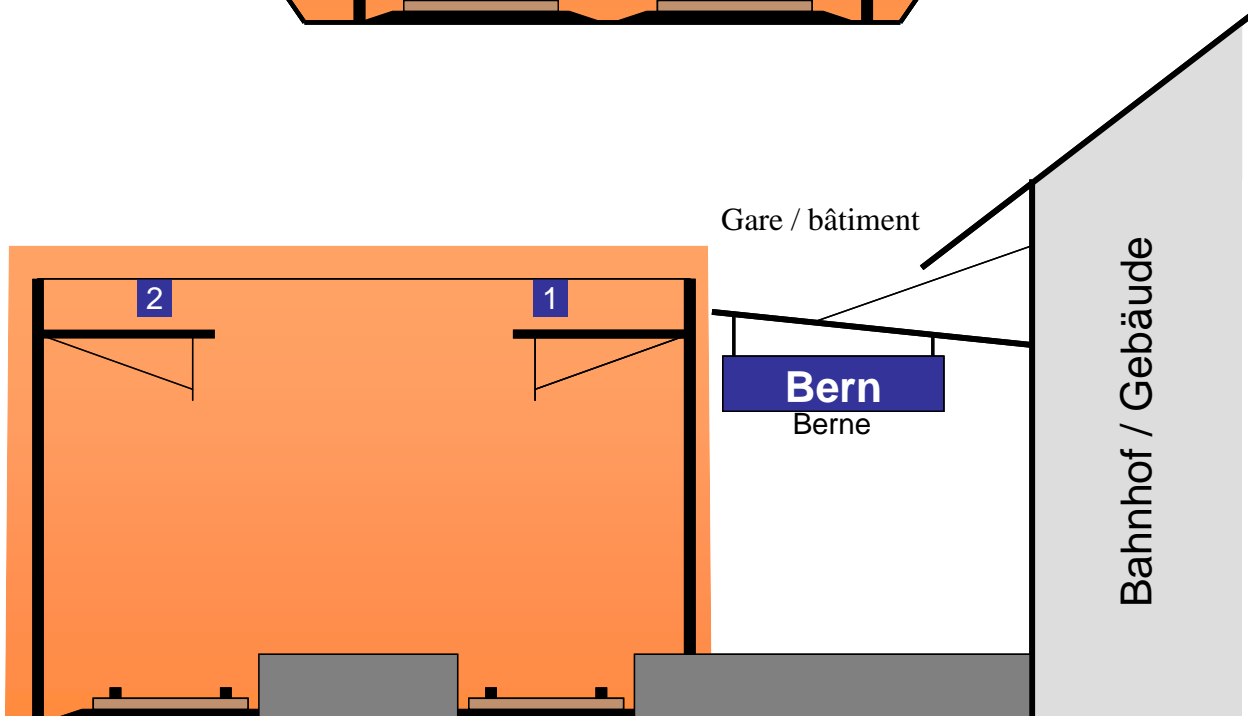
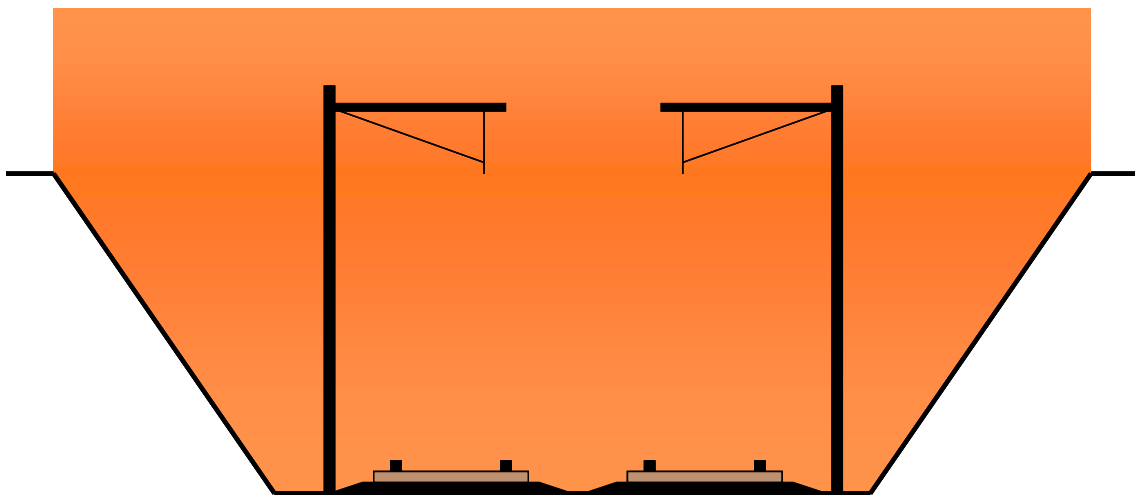
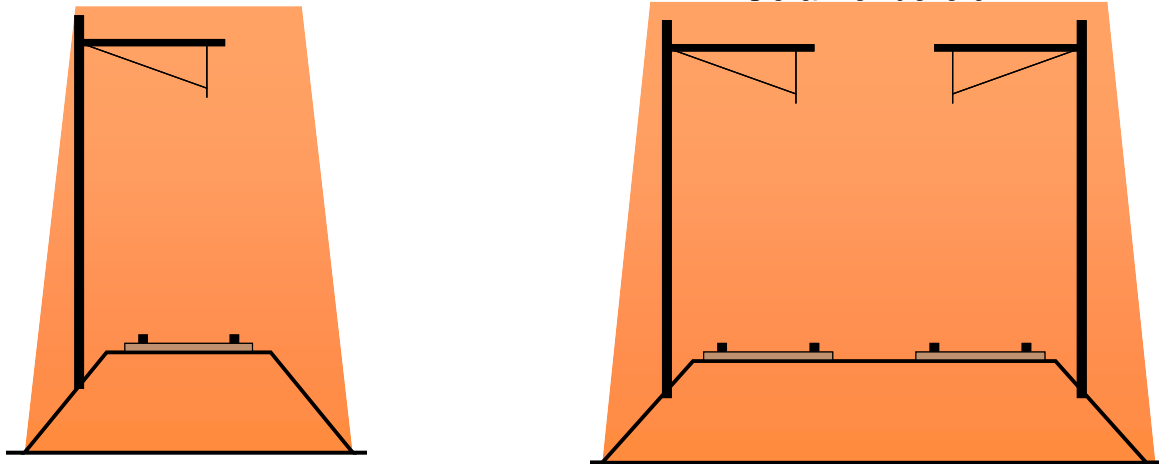
Forces d'intervention

- Membres des centres de renfort spéciaux sur installations ferroviaires (CRS)
- Membres des sapeurs-pompiers locaux
- Membres des pompiers des entreprises BLS et CFF
- Police cantonale bernoise
- Services de sauvetage dans le canton de Berne



- Aucun membre des sapeurs-pompiers (m. des s.-p.) ou d'autres forces d'intervention ne se trouvent sur les voies ferroviaires (zone de danger), sans instructions du centre de renfort spécial compétent pour installations ferroviaires (par téléphone, POLYCOM ou sur place).
- Lors de chaque événement sur des installations ferroviaires et dans la zone de danger, il est impératif de mettre à contribution le centre de renfort spécial compétent pour installations ferroviaires.
- La mise à contribution doit à chaque fois avoir lieu via la Centrale d'engagement régionale (CER) de la Police cantonale bernoise (POCA) !

Zone de danger



Dangers sur des installations ferroviaires

Le système ferroviaire comporte des risques particuliers, en partie non prévisibles :

Haute tension

- Courant ferroviaire \Rightarrow 15'000 volts
- Les caténaires, les lignes de transport d'énergie, de câbles et d'alimentation sont sous tension = danger de mort.
- Les lignes peuvent pendre ou être arrachées et tomber suite à une surchauffe.
- Des lignes décrochées peuvent être sous tension.
- Le contact, respectivement l'approche, représente un danger de mort !

Trafic

- Un train peut en tout temps circuler sur toutes les voies adjacentes pas barrées.
- Dans la zone des voies barrées, des mouvements de manœuvres lentes peuvent en tout temps avoir lieu et le TES (avec "marche à vue") peut à tout moment circuler.

("Marche à vue" = le conducteur de locomotive doit pouvoir s'arrêter immédiatement)

Dangers subsidiaires spécifiques au domaine ferroviaire

- Les lames d'aiguillage peuvent en tout temps se déplacer (risque d'être coincés pour personnes et appareils)
- Les trains ont de longues voies de freinage
- Les trains sont difficilement perceptibles
- Les connexions entre véhicules de chemins de fer sont sous pression (tuyau à air comprimé), respectivement sous tension (connexions de câbles)
- La locomotive peut être sous tension, aussi longtemps que le pantographe n'est pas abaissé et que la locomotive n'est pas mise à la terre.
- Le chargement peut tomber ou rouler, en ouvrant les portes.

Matières dangereuses

Voir "Aide pour les interventions ABC" (CSSP) et dépliants pour les interventions ABC (CSSP)



- ATTENTION à la haute tension = 15'000 volts
- Le contact avec des lignes tombant ou l'approche de lignes tombant représente un danger de mort (par 1'000 volts = jaillissement d'étincelles sur 1 cm)
- Danger de la tension de pas

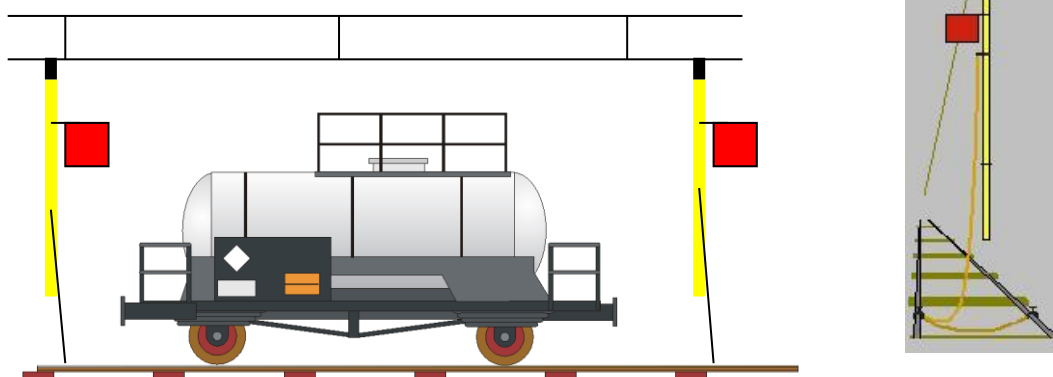
Comportement sur des installations ferroviaires

Lors d'interventions dans la zone de danger, des travaux pourront en principe être effectués seulement d'entente avec le CI du CRS pour installations ferroviaires.

Comportement par rapport au courant électrique

Une ligne de contact est considérée comme hors circuit et mise à terre lorsque c'est confirmé par le CI du CRS pour installations ferroviaires.

Exemple :



L'utilisation d'agents d'extinction doit avoir lieu selon le Tableau. La tension de la ligne de contact est de 15'000 volts (15 kV).

	Incendie d'installations électriques	
	Tension	
	< 1'000 volts	> 1'000 volts
Eau avec grand débit	5 m	15 m
Brouillard d'eau	3 m	5 m
Mousse	Seulement dans des installations hors tension	
Poudre AB	1 m	5 m
Poudre B	1 m	5 m
Poudre D	--	--
Dioxyde de carbone (CO ₂)	1 m	5 m

Comportement durant la circulation ferroviaire

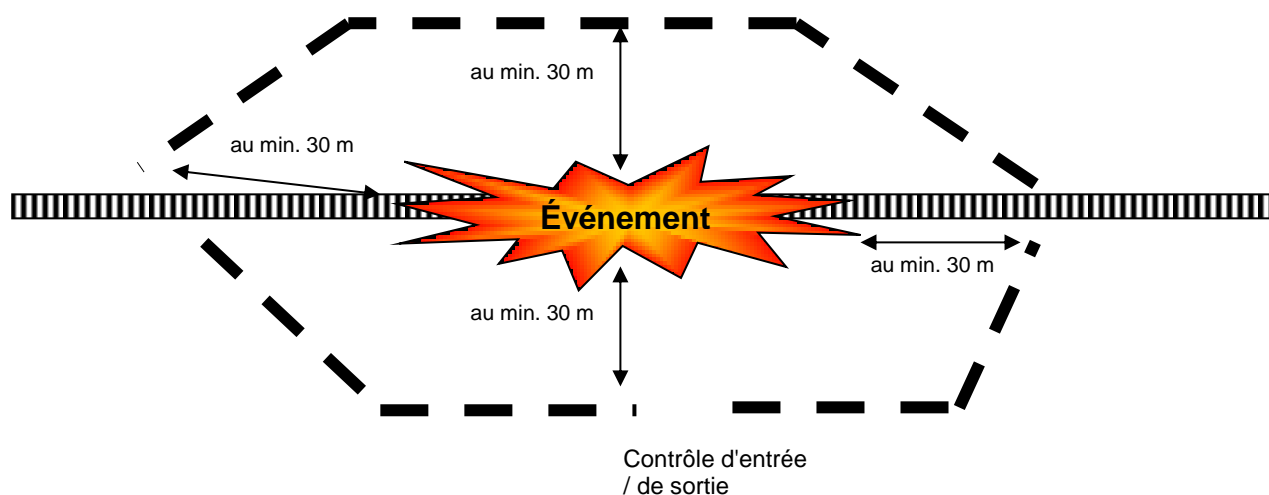
- Des personnes ne doivent pas se trouver dans la zone de danger.
- Le matériel ne doit pas être déposé dans la zone de danger.
- Il est possible de pénétrer dans la zone de danger, seulement d'entente avec le centre de renfort spécial pour installations ferroviaires.



- Aucunes personnes et pas de matériel dans la zone de danger sans instructions du centre de renfort spécial pour installations ferroviaires

Tâches des sapeurs-pompiers locaux

- Mettre à contribution le centre de renfort spécial pour installations ferroviaires compétent (dans la mesure où la mise à contribution n'a pas eu lieu selon le plan d'alarme échelonnée)
- Prise de contact avec le centre de renfort spécial pour installations ferroviaires compétent
- Sécurisation de la place sinistrée



Attention :

- Circulation ferroviaire
 - Dangers du courant électrique, danger de mort en s'approchant de fils suspendus
- Dégager l'accès
 - Garantir le guidage des forces d'intervention
 - Sauvetage / rassemblement (assistance) de personnes à l'extérieur de la zone de danger
 - Lutte contre un incendie à l'extérieur de la zone de danger
 - Soutien du centre de renfort spécial pour installations ferroviaires, par exemple :
 - transport d'eau
 - préparer place pour hélicoptère
 - exploiter les zones d'attente
 - etc.
 - Intervention seulement après concertation avec le CI du SSP pour installations ferroviaires.

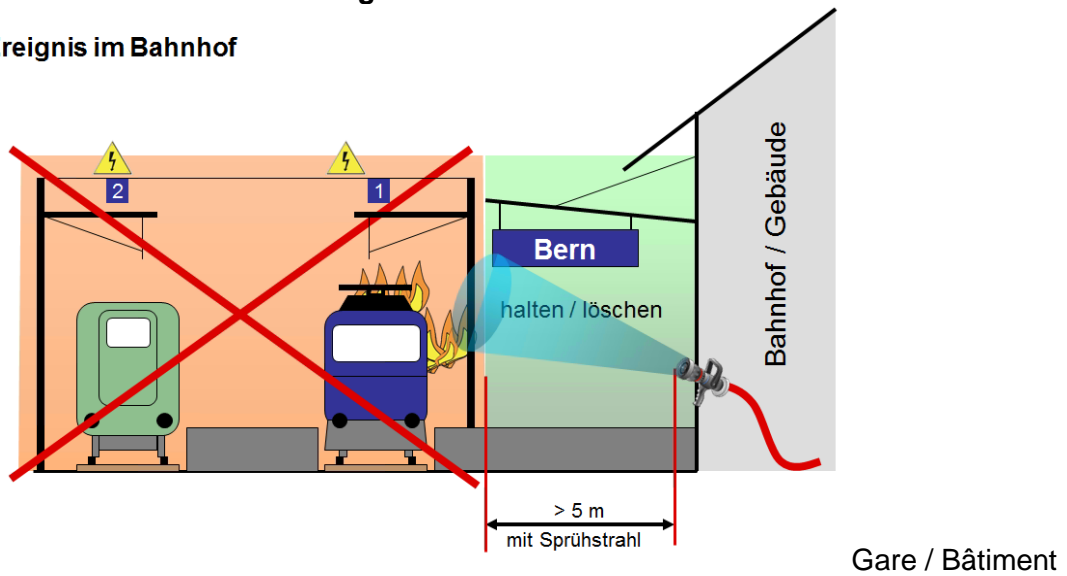


- En respectant la sécurité personnelle

Travaux d'extinction à l'extérieur de la zone de danger (sont en tout temps possibles)

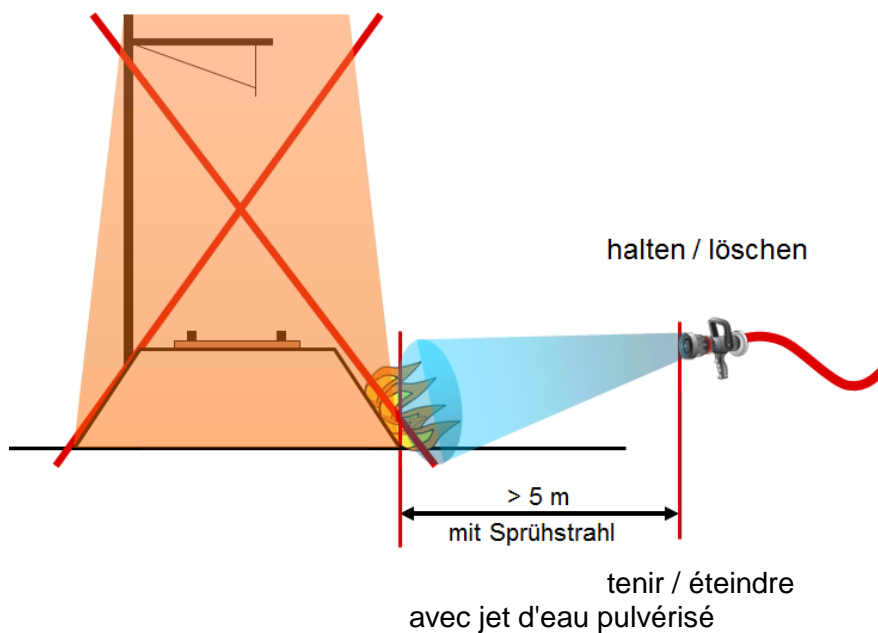
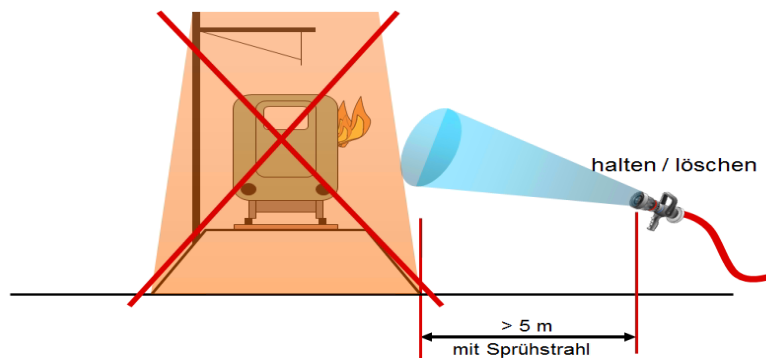
Événement dans la gare

Ereignis im Bahnhof



Événement sur trajet ouvert

Ereignis auf offener Strecke



Annexe 1

Les centres de renfort spéciaux pour installations ferroviaires dans le canton de Berne

Numéros de téléphones des centres de renfort spéciaux :

(sont seulement indiqués pour obtenir des informations lors d'interventions)

Centre de renfort spécial
pour installations ferroviaires des sapeurs-pompiers professionnels de Berne
Tél. : 031 342 88 31
POLYCOM : G 559

Centre de renfort spécial
pour installations ferroviaires des sapeurs-pompiers professionnels de Bienne
Tél.: 032 326 22 01
POLYCOM : G 560

Centre de renfort spécial
pour installations ferroviaires du corps des sapeurs-pompiers de Langenthal
Tél. : 062 922 57 16
POLYCOM : G 561

Centre de renfort spécial
pour installations ferroviaires des sapeurs-pompiers du BLS
Tél. : 058 327 39 49
POLYCOM : G 558

Numéros des commandants des Centrales d'engagements régionales (CER) de la Police cantonale bernoise :

CER de Berne, Berne	0800 118 031	POLYCOM : G 559
CER MEHA, Berne	0800 118 034	POLYCOM: G 561
CER SJB, Bienne	0800 118 032	POLYCOM : G 560
CER OB, Thoune	0800 118 033	POLYCOM : G 558

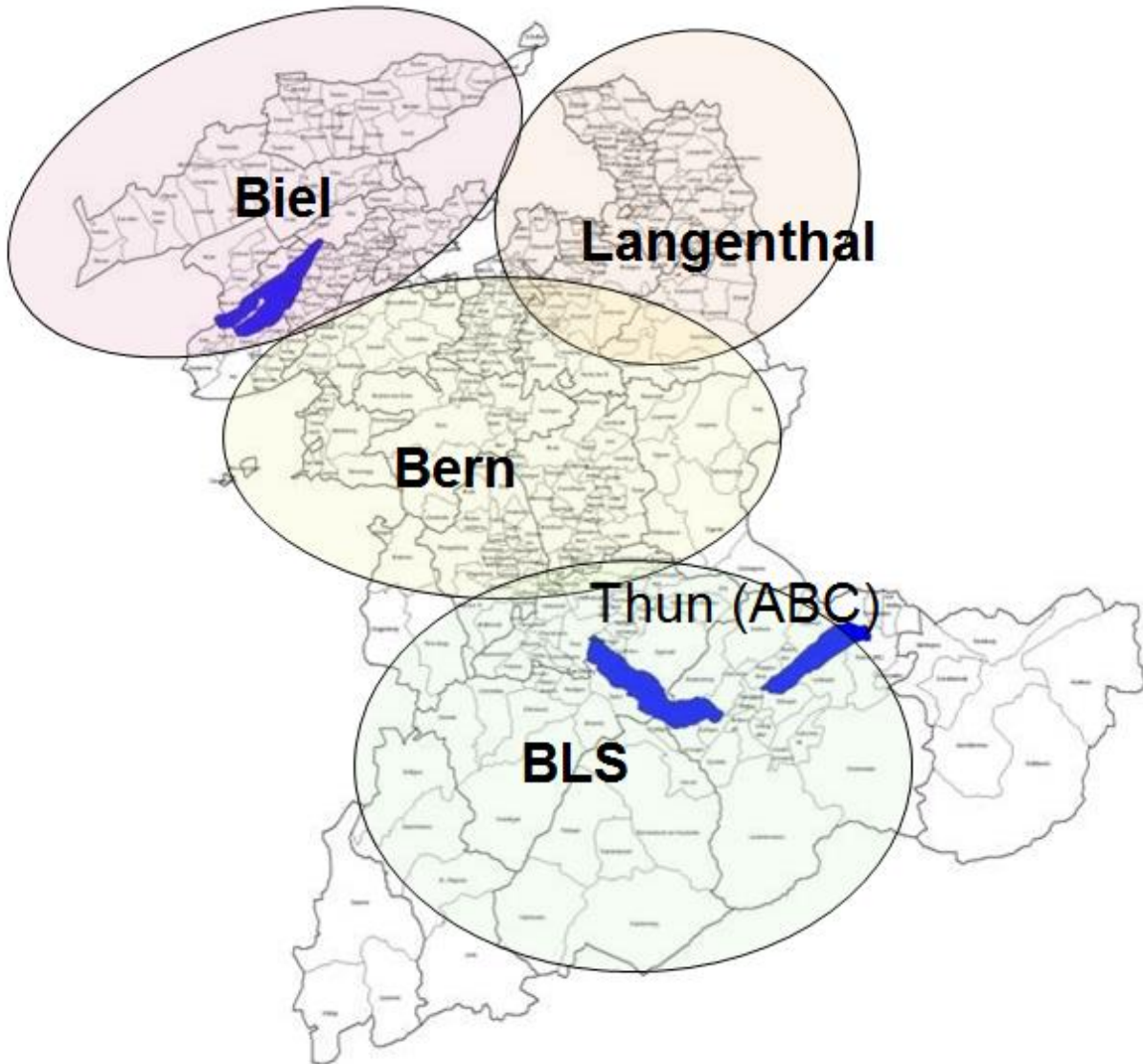
Autres numéros de téléphones importants :

Numéro d'appel international en cas d'urgence	112
Police	117
Pompiers	118
Sanitaires	144
REGA	1414
CARE Team de l'OSSM du canton de Berne	144

Annexe 2

Zone d'engagement des centres de renfort spéciaux pour installations ferroviaires

Bienne



Les quatre centres de renfort spéciaux pour installations ferroviaires avec la zone d'intervention qui leur a été assignée.

INSPECTORAT DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTON DE BERNE
Comportement de forces d'intervention sur des installations ferroviaires

Notices :